

25 JUIN 1925

INCIALE

5,000,000.00  
4,500,000.00  
40,646,000.00

fiés à son département  
ces messieurs exami-  
vec tels dépôts.  
ctionnaires lors de sa  
directeurs.

LAPORTE

meurs

AU

Québec

de Québec, d'Ontario  
-Edouard.

garantie ?

illiers de cultivateurs  
satisfait qui nous ex-  
lièrement leur crime  
ous sommes en affai-  
es années.

OUS CONVAINCRA

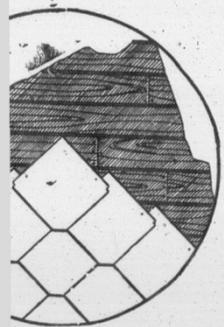
demain votre crème  
e par excellence et  
a meilleure depuis

de Québec

SACRE-CŒUR,  
UEBEC.

MIANTE

DUREE



d'Amiante

P. Q.

it souvent de bons résultats.  
persiste, recourir à l'emploi des  
lastiques modérément serrés.  
ges peuvent être appliqués  
ps du repos de l'animal. La  
on qu'ils exercent et la chaleur  
uisent activent la circulation  
arâtre peu à peu l'enflure.

ADMINISTRATION ET PUBLICATIONS  
Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité  
de Québec..... 1.00  
Cité de Québec et pays  
étrangers..... 1.50  
Pour les Sociétaires de  
la Coopérative Fédé-  
rée de Québec..... 75c.

Tarif des annonces 10c. la ligne  
Annonces classées 25 mots, 50  
sous par insertion, plus un sous  
par mot additionnel au-dessus  
de 25 mots, minimum 50 sous

Pour abonnement et annon-  
ces écrire au "Bulletin de la  
Ferme" Limitée, 111 Côte de la  
Montagne, (Édifice Montée),  
Québec. Case postale 129—  
Tél. 2-4297.

# LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès



ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Volume XIII

QUÉBEC, LE 25 JUIN 1925

Numéro 26

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

## Nos expéditions de fromage

La maison Lovell & Christmas, de Londres,  
nous adresse des louanges

M. J.-Arthur Pâquet, président du comité exécutif de la Coopérative Fédérée de Québec, de retour d'un voyage d'affaires en Europe, nous a remis une lettre de la maison anglaise Lovell & Christmas, la plus importante maison du commerce de fromage d'Angleterre, qui se déclare absolument satisfaite du mode d'emballage du fromage adopté par la Coopérative.

Nous avons toujours veillé avec soin à ce que les boîtes de fromage expédiées en Angleterre ou ailleurs soient dans un état parfait qui leur permette de traverser l'Océan et de supporter le voyage sans être détériorées. Sur ce point, les gros importateurs Lovell & Christmas nous rendent le témoignage que nos efforts sont couronnés de succès.

La même maison profite de l'occasion pour recommander l'envoi de fromage de qualité uniforme, en quantité et en pesanteur. C'est le point capital du marché anglais. Les fromages de Québec ne sont pas uniformes, à cause de la multiplicité des petites fabriques; mais la Coopérative Fédérée a dirigé ses activités de ce côté. Afin d'arriver à l'uniformité des fromages de la province, elle a institué des concours qui, l'an dernier, ont amené des résultats très satisfaisants.

De plus en plus, notre fromage de Québec s'améliore grâce à la bonne volonté des fabricants et aux conseils multipliés de la Coopérative. L'avenir est à nous, si nous nous continuons à marcher dans la voie du progrès.

Mais il nous tarde de communiquer la lettre de la maison Lovell & Christmas, dont voici le texte:

Londres, le 29 mai 1925.

Monsieur J.-Arthur Pâquet,  
Gérant-Général "Coopérative Fédérée de Québec", Montréal.  
Cher Monsieur,

Les fromages reçus de la Coopérative Fédérée de Québec—environ 150,000 boîtes—pendant l'année 1924, par la maison Lovell & Christmas, à Londres, et par les succursales de Liverpool et de Manchester, étaient en très bon état, sauf un certain nombre de boîtes dont les couvercles étaient brisés. Notre maison a vu à les réparer immédiatement, et aucun de nos clients ne s'est plaint de la défectuosité des boîtes employées par la Coopérative.

Comme la maison Lovell & Christmas est la maison qui dispose des plus grandes quantités de fromage du monde entier, nous nous permettons de conseiller à la Coopérative Fédérée de Québec de faire l'essai suivant dans l'expédition de son fromage, pendant la présente saison:

a. Envoyer 2000 à 3000 caisses de fromage dans les anciennes boîtes, sans les entourer d'un fil de fer; y mettre tout simplement deux petits clous pour bien fixer le couvercle. La Coopérative Fédérée de Québec devra surveiller la confection des boîtes, tel qu'elle l'a fait dans le passé.

b. Envoyer 2000 à 3000 caisses de fromage entourées d'un fil de fer. Notre maison de Manchester semble favoriser ce système.

c. Mettre autour des nouvelles boîtes à douves (staves) deux fils de fer en sens inverse, afin de constater si ces dernières boîtes résisteront à la traversée de l'Océan.

Notre maison veut bien vous faire rapport sur chacune de ces expéditions et alors la Coopérative sera en état de choisir le mode d'expédition qu'elle jugera à propos, pour satisfaire le marché anglais.

Comme je vous le dis plus haut, nous n'avons aucunement à nous plaindre des envois de la Coopérative Fédérée, que nous avons considérés comme très bien soignés. Cependant, si cette dernière veut améliorer davantage son emballage de fromage, nous sommes à sa disposition pour l'aider de toute façon.

Il est aussi important de surveiller la pesanteur des fromages, afin d'avoir l'uniformité de poids qui compte énormément sur le marché anglais.

Nos clients sont satisfaits du fromage de Québec, mais pour obtenir les prix des autres pays, il faudra que les fromages de Québec soient uniformes en qualité, en quantité et en pesanteur. Il nous arrive parfois des lots de fromage fabriqués dans la province de Québec qui sont de beaucoup supérieurs aux fromages d'autres pays, au point de vue qualité; mais les quantités de ce fromage manquent, et par conséquent, nous ne pouvons en obtenir le prix que commande semblable qualité.

Ce sont là certaines observations que nous nous permettons de faire, vous les prendrez en bonne part; nous en sommes convaincus, dans l'intérêt de votre association qui rend actuellement des services signalés à la classe agricole de votre pays.

Veillez agréer, cher monsieur, nos salutations les plus cordiales.

LOVELL & CHRISTMAS LIMITED,

W. G. Lovell, Président.

P.S.—Nous recevons des quantités considérables de fromage d'Ontario, et nous constatons que l'emballage de Québec n'est certainement pas inférieur à celui de cette province; nous dirons même que l'emballage soigné et suivi de la Coopérative Fédérée de Québec est de beaucoup supérieur à tout autre.

W. G. L.

## Au Lac Saint-Jean Deux sociétés agricoles prospères

Nous continuons la série des rapports de notre propagandiste n chef, M. Dumaine, sur les activités de la Coopérative Fédérée de Québec dans la région du Lac Saint-Jean. Nous publions aujourd'hui quelques renseignements sur deux coopératives locales: la Coopérative Agricole de Saint-Cœur-de-Marie et la Coopérative de Saint-Henri Taillon, qui vient de naître.

### A SAINT-CŒUR-DE-MARIE

Le 3 juin, la Coopérative Agricole de Saint-Cœur-de-Marie a tenu sa réunion mensuelle, sous la présidence de M. Thomas Fleury, président. Plusieurs visiteurs assistaient à la réunion et ont adressé la parole, entr'autres: M. Raoul Dumais, directeur de la propagande de la Coopérative Fédérée de Québec; M. Abel Raymond, propagandiste du service fédéral d'aviculture; M. Gustave Prince, agronome.

Le thème de leur discours a roulé sur la coopération agricole. M. Dumaine en a démontré tous les avantages, tant pour la vente des produits que pour leur amélioration même et pour l'achat des grains et graines de semence, des engrais alimentaires et autres articles nécessaires à la ferme.

M. Abel Raymond a insisté sur la sélection des troupeaux de volailles, comme la clef du succès en aviculture; il a donné, chiffres en mains, les gains réalisés par ceux qui avaient suivi ses conseils, l'automne précédent, et qui avaient expédié leurs volailles vivantes selon les chargements qu'il avait organisés.

M. Alphonse Blouin, gérant de la succursale d'Hébertville de la Coopérative Fédérée, a ajouté quelques mots pour mettre les cultivateurs en garde contre ceux qui se prévalent du titre d'agent de la Coopérative Fédérée et qui leur offrent des prix plus élevés pour leurs produits.

### A SAINT-HENRI TAILLON

La réunion des cultivateurs de Saint-Henri Taillon, convoquée le 4 juin à la demande de M. l'abbé E. Tremblay, curé de la paroisse, a marqué la fondation de la société agricole de Saint-Henri Taillon. MM. Raoul Dumaine, Abel Raymond, Gustave Prince et Alphonse Blouin ont grandement contribué à la naissance de la nouvelle coopérative locale.

M. Dumaine a traité, avec beaucoup de conviction, des avantages généraux et particuliers de la coopérative. M. Raymond, de son côté a fortement encouragé les cultivateurs à faire la sélection de leurs volailles, afin d'améliorer leurs produits avicoles et de fournir assez d'œufs pour toute la consommation de la région. Il a déclaré que le Lac Saint-Jean importe chaque année plus de 30 wagons d'œufs; c'est une situation regrettable, dit-il, puisqu'avec un peu d'organisation les cultivateurs pourraient eux-mêmes contrôler le marché des œufs dans leur propre région.

M. Alphonse Blouin a fourni un exemple manifeste des avantages de la coopérative, en donnant quelques-uns des profits réalisés par les Coopératives locales de Saint-Joseph d'Alma et de Saint-Cœur-de-Marie.

Après ces discours et ces appels, M. Gustave Prince qui présidait, a jeté les bases de la coopérative locale de Saint-Henri Taillon. Vingt-cinq cultivateurs ont signé l'acte d'incorporation et ont ainsi assuré l'existence de la nouvelle société.

\*\*\*

La Coopérative Fédérée de Québec est heureuse des progrès du mouvement coopératif qui s'accroît dans la région du Lac Saint-Jean. Elle félicite sincèrement les cultivateurs de Saint-Henri Taillon et de Saint-Cœur-de-Marie, de leurs bonnes dispositions et les prie de persévérer dans la voie du progrès où ils viennent d'entrer.

25

25

25